



Je loue un logement : le point sur le bail mobilité

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 16/04/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 16/04/2019

La Loi « Loi Elan » a créé le « bail mobilité » : il s'agit d'un bail d'habitation qu'il est possible de conclure depuis le 25 novembre 2018. Qui peut en bénéficier ? Combien de temps dure-t-il ? Quel est le contenu du bail mobilité ? Voici ce que vous devez savoir...

Bail mobilité : pour qui, pour quoi ?

Un problème ? Le marché locatif connaît de grosses tensions dans certaines villes, surtout sur les petites surfaces. Et pour les locataires qui ne sont pas embauchés en CDI, il devient très difficile de justifier d'un dossier solide pour rassurer les propriétaires.

Une solution ?...

{ABONNEZ-VOUS}

Bail mobilité : combien de temps ?

Le montant du loyer. Le loyer est librement fixé par les parties et ne peut pas être révisé en cours de bail. En outre, aucun dépôt de garantie ne peut être exigé par le bailleur.

Les charges locatives...

{ABONNEZ-VOUS}